

ternes que celui des races colorées (1), et que leur membrane muqueuse ou pigmentale; prolongemens qui le fixent de même au derme, et qui, de même, forment la gaine ou l'étui des poils.

Mais ces deux épidermes sont jusqu'ici tout ce que j'ai pu voir. Soit que l'*appareil muqueux* proprement dit des races colorées manque à la race blanche, soit que, dans la race blanche, la macération doive être différemment conduite, soit même que ce procédé n'y suffise plus, et qu'il doive y être secondé par quelque autre plus approprié à cette nouvelle structure, je n'ai pu parvenir encore à découvrir, entre le derme et l'épiderme extérieur du blanc, d'autre lame ou membrane que la lame ou membrane de l'épiderme interne dont je viens de parler. (2)

Quant au derme même, la macération permet de le diviser, comme chacun sait, en plusieurs lames. La plus extérieure de ces lames est remarquable par une contexture très différente de celle des autres, lesquelles, en effet, se ressemblent toutes entre elles, à cela seul près que la première est plus dense que la seconde, la seconde que la troisième, et ainsi de suite jusqu'à la dernière, dont les mailles ou ouvertures logent enfin les vésicules du système adipeux. La lame extérieure, par le poli de sa surface, par la continuité, la densité de son tissu, tissu qui, dans toutes les autres, forme un véritable réseau à mailles plus ou moins larges, par la facilité avec laquelle, à l'aide de la macération, elle se détache de celles-là, semble constituer une lame ou membrane particulière, distincte, mais sur la nature de laquelle je n'oserais prononcer encore.

Je n'ai considéré la peau des *races colorées*, dans ce mémoire, que sous le rapport de l'*appareil muqueux* ou *pigmental*; il me reste à la considérer sous le rapport de ses autres élémens primitifs ou constitutifs; ce sera l'objet d'un second mémoire.

(1) Meckel les a particulièrement bien décrits sur l'épiderme du nègre.

(2) Et entre les deux épidermes et le derme, d'autre corps que les filamens blancs et fins ci dessus indiqués.

NOTE sur le *Rhynchocinète*, nouveau genre de Crustacé décapode,

Par M. H. MILNE EDWARDS.

Le Crustacé nouveau dont je donne ici la figure n'offre dans sa forme générale rien qui l'éloigne des Salicoques ordinaires; mais il présente néanmoins une particularité d'organisation qui nous semble mériter de fixer l'attention, car non-seulement elle est jusqu'ici unique parmi les Décapodes, mais aussi elle fournit l'explication d'une anomalie apparente dans la structure de quelques animaux d'un ordre voisin.

Chez la plupart des Décapodes macroères, de même que chez certains Anomoures et un assez grand nombre de Brachyures, la carapace se prolonge antérieurement de manière à chevaucher au-dessus des anneaux céphaliques portant les yeux et les petites antennes, et à constituer une longue corne frontale à laquelle les entomologistes donnent le nom de *rostre*. Chez les Squilles on ne voit rien de semblable; mais au devant du front se trouve une lame triangulaire qui est complètement distincte de la carapace, tandis que le rostre des Décapodes fait toujours corps avec ce bouclier et paraît en être une simple dépendance. On pouvait donc se demander si la plaque frontale des Squilles devait être considérée comme une pièce appartenant spécialement à ces animaux, ou bien comme l'analogue du rostre; question qui restait sans solution, et qui, toute spéciale qu'elle peut paraître, n'était pas sans intérêt pour les théories anatomiques touchant la structure des Crustacés en général.

Or, le Crustacé nouveau que nous allons faire connaître offre dans la conformation du squelette tégumentaire un état qui est évidemment intermédiaire entre ces deux modes de conformation, et qui nous permet de ramener à la règle générale l'anomalie apparente dont nous venons de parler. En effet, chez cet animal, il existe un rostre qui par sa forme rappelle à s'y méprendre le rostre des Palémons, des Hippolytes et d'un grand nombre d'autres Crustacés, mais qui, au lieu d'être continu avec la carapace, est simplement articulé sur le bord frontal de

ce bouclier dorsal, et reste mobile comme la plaque frontale des Squilles. Si cette lame était horizontale au lieu d'être placée de champ, elle serait dans les mêmes conditions que cette dernière plaque; et si, au lieu de conserver sa mobilité, elle s'était soudée par sa base avec la carapace, elle ne différencierait en rien du rostre ordinaire des Décapodes. Il nous semble, par conséquent, évident qu'elle est l'analogue de l'une et de l'autre, et que la plaque frontale des Squilles doit être considérée comme le représentant du rostre des Décapodes.

La carapace, comme nous l'avons démontré ailleurs, n'est que l'anneau dorsal d'un ou de deux arceaux céphaliques développés d'une manière excessive et ayant chevauché sur les anneaux voisins. Par voie d'exclusion, nous sommes arrivé à faire voir qu'elle ne pouvait appartenir qu'à l'anneau antennaire ou à l'anneau mandibulaire, ou bien à ces deux anneaux réunis (1). La composition de ce bouclier chez les Cancériens et chez les jeunes Écrevisses, où on y distingue une pièce tergale et de chaque côté une pièce épimérienne, bien nettement séparées, paraissait indiquer qu'il était formé par l'arceau dorsal d'un seul anneau, et sa position chez les Leucifères et quelques autres Crustacés nous portait à croire qu'il appartenait exclusivement à l'anneau mandibulaire. Mais le fait que nous venons de signaler montre que la composition anatomique de la carapace est plus compliquée et qu'elle doit nécessairement représenter dans la plupart des cas, sinon toujours, l'arceau dorsal du troisième et du quatrième anneaux céphaliques réunis; car, outre les trois pièces qu'on y reconnaît d'ordinaire, nous voyons ici une quatrième pièce qui est médiane comme l'une des précédentes, et qui nous paraît devoir être considérée aussi comme une pièce tergale, laquelle au lieu de rester adhérente au corps dans toute sa longueur, serait devenue en partie libre et aurait formé une espèce de faux appendice, comme on en voit des exemples chez les Pandarus, les Anthosmes, etc.

Notre Crustacé nouveau (pl. 3 C, fig. 1) appartient, comme nous l'avons déjà dit, à la famille des Salicoques, et doit prendre place

(1) Voyez notre *Histoire naturelle des crustacés*, tome 1, page 26, etc.

à côté des Hippolytes dans la tribu des Palémoniens. Il a le corps médiocrement comprimé et la carapace armée en dessus d'une épine vers le milieu de la région stomacale; le front présente trois épines dont une médiane située au-dessus de la base du rostre, et deux latérales au-dessus de l'insertion des yeux; au-dessous de ces organes, on voit aussi de chaque côté sur le bord antérieur de la carapace, une petite épine. Le rostre est très grand, en forme de lame de sabre placée de champ et articulée par ginglyme avec le front, de manière à pouvoir s'abaisser entre les antennes et s'incliner en bas, ou se relever au point de devenir presque verticale; sa longueur excède un peu celle de la carapace, et il est dentelé sur ses deux bords; en dessus, on voit deux épines éloignées entre elles, qui occupent le tiers postérieur de son bord supérieur, et sept ou huit dentelures fines et très serrées rassemblées sur le tiers antérieur de ce même bord; son bord inférieur présente une vingtaine de dents qui augmentent de longueur vers la base de cet organe, et qui présentent vers sa partie postérieure des dimensions considérables. Les yeux sont saillans, et lorsqu'ils se reploient en avant, ils se logent dans une excavation du pédoncule des antennes supérieures, dont l'article basilaire est grand et armé en dehors d'une lame spiniforme. Les filets terminaux de ces appendices sont au nombre de deux, et offrent la même conformation que chez les Hippolytes. L'appendice lamelleux des antennes externes est grand et triangulaire. Les pattes-mâchoires externes sont pédiformes et allongées; leur dernier article est grêle, cylindrique et épineux au bout. Les pattes sont semblables à celles des Hippolytes, si ce n'est qu'on trouve au côté externe de la base de chacune d'elles un petit appendice palpiforme rudimentaire, et que le tarse de celles de la seconde paire n'est pas multi-articulé; celles de la première paire sont plus grosses que les autres, et dépassant un peu le pédoncule des antennes externes; leurs pinces sont courtes et creusées en cuiller, et leur doigt mobile dentelé. Les pattes de la deuxième paire sont de la longueur de celles de la première paire, mais très grêles et beaucoup plus courtes que celles de la troisième paire. Le tarse de celles-ci et des pattes suivantes est court et dentelé comme chez les Hippolytes.

L'abdomen ne présente rien de remarquable; sa conformation est la même que chez les Hippolytes; il est seulement à noter qu'on voit trois paires de petites épines sur la face supérieure de la lame médiane de la nageoire caudale. Enfin les branchies sont au nombre de neuf de chaque côté du thorax.

Ce Crustacé a, comme on le voit, beaucoup d'analogie avec les Hippolytes; mais il nous paraît devoir former un genre particulier auquel nous donnerons le nom de *RHYNCHOCINÈTE*.

EXPLICATION DE LA PLANCHE 4 C.

- FIG. 1. Le *RHYNCHOCINÈTE TYPUS*, *Rhynchocinetes typus* (Nobis), vu de profil, etc.
 FIG. 2. Base de l'une des antennes de la première paire.
 FIG. 3. Base de l'une des antennes de la seconde paire.
 FIG. 4. Mandibule.
 FIG. 5. Mâchoire de la première paire.
 FIG. 6. Mâchoire de la seconde paire.
 FIG. 7. Patte mâchoire antérieure.
 FIG. 8. Patte mâchoire de la seconde paire.

Du genre *ELIGMODONTE* et de l'*Eligmodonte* de Buenos-Ayres.
Eligmodontia typus,

Par M. FRÉD. CUVIER.

Une des difficultés qui s'opposent le plus à la formation des familles, dans l'ordre des Rongeurs, paraît consister dans le petit nombre d'animaux de cet ordre qui sont connus, en comparaison de ceux qui probablement existent. En effet rien n'est plus commun que de trouver, dans les espèces qu'on découvre, des modifications organiques nouvelles qui viennent s'interposer dans les vides nombreux que laissent encore entre elles les modifications des espèces déjà connues et classées; et ce n'est point sortir des bornes d'une légitime induction que de supposer que les espèces qui restent à découvrir acheveraient de combler ces larges vides dont il faut sans doute moins accuser la nature

que la lenteur de nos progrès dans la connaissance de ces animaux. Tout nous invite donc à nous occuper de la recherche des Rongeurs. De nombreux genres, et des genres fort naturels composent cet ordre; mais lorsqu'on veut les rapprocher en groupes plus généraux, les faits manquent, et si l'on persiste dans ces rapprochemens que réclame la science, on arrive d'un autre côté à des classifications artificielles qu'elle repousse.

La famille des *Rats*, qu'on a désignée par le nom de *Murins*, est une de celles où s'est introduit le plus de confusion; il semble qu'on ait voulu reproduire celle que Linneus et Pallas avaient faite en composant d'une manière si hétérogène leur genre *Mus*; mais ce qui alors pouvait paraître un perfectionnement ne saurait aujourd'hui se comprendre.

Nous regardons donc comme heureuse la circonstance qui nous a procuré une nouvelle espèce de Rongeur; où nous trouvons, avec des caractères génériques nouveaux, tous ceux qui la rapprochent véritablement des Rats et la font entrer dans la famille dont ceux-ci présentent le type.

L'*Eligmodonte* (pl. 5, fig. 1) a deux pouces et demi de longueur du bout du museau à l'origine de la queue; celle-ci est longue de trois pouces quatre lignes. Les pieds de derrière sont proportionnellement beaucoup plus longs que ceux de devant; les premiers ont neuf lignes, tandis que les seconds n'en ont que trois, ce qui diffère sensiblement des proportions de ces parties chez les Rats, où les pieds de devant ne font pas le tiers, mais la moitié de ceux de derrière; et, relativement à la longueur du corps, le tarse chez l'*Eligmodonte* en égale le tiers et chez les Rats le quart seulement. Les doigts, minces en général, sont plus longs aux pieds de derrière qu'à ceux de devant et au nombre de cinq aux uns comme aux autres, garnis d'ongles falciformes. Le pouce des membres postérieurs est sensiblement plus court que les autres doigts; les trois moyens sont à-peu-près égaux et plus longs que l'externe. Aux membres antérieurs il n'y a que quatre doigts entiers; le pouce est rudimentaire et ne se montre au dehors que par l'ongle plat et obtus qui le revêt. Sous le tarse, au lieu de six ou sept tubercules nus, comme chez les rats, il n'y en a qu'un en

